

HE-Arc Santé : Forum annuel des praticiennes formatrices et praticiens formateurs

Le tandem praticien formateur et professeur à la HE-Arc Santé au cœur d'une journée de réflexion à Neuchâtel

Ce mercredi, plus de 100 professionnels de la santé et du social de l'Arc jurassien ont répondu à l'invitation de la HE-Arc Santé à l'occasion d'une journée de réflexion autour du binôme praticien formateur et professeur. Objectif: Favoriser la transversalité des apprentissages et du développement des compétences professionnelles durant la période de formation pratique.

Pour la neuvième année consécutive, la Haute Ecole Arc Santé propose aux praticiennes formatrices et praticiens formateurs des cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne francophone d'échanger sur leur pratique et l'encadrement des étudiants durant leur période de formation pratique.

«Le thème de cette année est en lien avec la professionnalisation et plus particulièrement les profils professionnels, les niveaux de compétences et les modalités de formation», souligne Isabelle Gindrat.

La conseillère PRIMA pour Partenariats - Relations Internationales - Mobilité Académique poursuit en indiquant que: *« cette journée est un moment privilégié, indispensable propice à l'échange de bonnes pratiques dans le but d'optimiser l'intégration des étudiants sur leur lieu de formation pratique».*

Un regard sur l'avenir

L'évolution des besoins de santé dans les différents contextes de soins ainsi que les répercussions sur les profils professionnels et les compétences nécessaires figurent parmi les thématiques développées par des experts de la Haute Ecole Arc Santé et les directions de soins d'institutions partenaires au cours de cette journée.

Au programme également, une table ronde consacrée au cursus de formation pratique optimal pour les étudiants.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :

Matthieu Berberat

Chargé de communication de la Haute école de santé Arc

Tél. +41 32 930 11 25, Mobile +41 76 557 11 25

matthieu.berberat@he-arc.ch

Neuchâtel, le 22 novembre 2017